



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE DE LA DORDOGNE

Périgueux, le 11 juin 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

11 et 18 juin 2017



ÉLECTIONS
LÉGISLATIVES

1^{er} tour de l'élection législative

Taux de participation à 12h00 en Dordogne

Le taux de participation estimé à 12h00 dans le département de la Dordogne est de **22,65 %** (contre 27,48 % au 1^{er} tour de l'élection législative en 2012 et 28,44% au 1^{er} tour de l'élection législative en 2007).

Le prochain taux de participation sera communiqué aux alentours de 17H05.

Le taux de participation est estimé depuis le référendum de 2005 en fonction de trois bureaux tests au sein du département.

Contact Presse

Préfecture de la Dordogne - Service départemental de la communication interministérielle

Aurélia PAILLOT - 05.53.02.24.07 – 06 22 64 43 84 - aurelia.paillot@dordogne.gouv.fr



@prefecture24 –



@Prefet24
